

ADHÉSION ASSOCIATIVE ET POSITIONS SOCIALES

L'adhésion associative des ouvriers-employés

par Alain Thalineau, Guy Morel et Laurent Nowik ^(*)

A partir de l'enquête Insee « Vie associative » de 2002, cet article vise à repérer au sein des catégories des ouvriers et employés les facteurs sociologiques contribuant à l'adhésion à une association. Il permet également de saisir les similitudes et les différences dans les motifs d'adhésion entre les ouvriers-employés et les cadres supérieurs selon le moment dans le cycle de vie. Entre autres facteurs, la situation économique et la situation professionnelle, qui ne sont pas sans rapport avec les ressources culturelles, influent sur les aspirations à être dans le monde associatif. Pour saisir les motifs d'adhésion en tenant compte du critère de l'âge, les auteurs proposent deux indices visant à mesurer pour l'un le cadre social de l'action de l'association (indice de socio-dépendance), pour l'autre l'orientation de l'action des adhérents (indice de motivation collective). Parmi les personnes les plus âgées (55-74 ans), si les ouvriers-employés justifient leur adhésion par la recherche d'une proximité relationnelle, les cadres semblent moins à la recherche du lien social comme finalité.

(*) UMR 6173 Citeres, université François-Rabelais, Tours.

(1) Cet article résulte de l'exploitation secondaire du questionnaire « Vie associative » de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCVM) réalisée en 2002. L'équipe Citeres, UMR 6173, a participé à cette exploitation en 2004-2005 dans le cadre d'une proposition de travaux établie par la DIES et en collaboration avec l'Insee. Toutes les données de cet article portent sur la première association décrite dans l'enquête (en cas d'adhésions multiples, seules deux associations tirées au sort avaient été décrites).

(2) Febvre M., Müller L., 2003, « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première*, n° 920, septembre 2003, tableau 2, p. 2.

En 2002, l'Insee dénombrait 21,3 millions de personnes de plus de 14 ans adhérant à une association. Grâce à la grande diversité des associations, le phénomène associatif concerne toutes les catégories sociales et il permet des formes d'engagement multiples, allant de la simple cotisation au bénévolat. Cependant, pour qu'il y ait différentes formes de participation, cela présuppose qu'il y ait une adhésion. Selon l'enquête « Vie associative » de l'Insee ⁽¹⁾, l'adhésion à une association varie en fonction des milieux sociaux, du sexe ou de l'âge.

- Concernant l'âge, le taux d'adhésion augmente entre 15 et 69 ans. Il atteint son maximum dans les premières années de la retraite ⁽²⁾.
- L'adhésion des femmes est moins fréquente que celle des hommes à âge équivalent. La non-participation associative atteint le double de celle des hommes dans la classe d'âge la plus élevée (*voir annexe, tableau A*).
- Les personnes dont le niveau de vie est faible adhèrent moins que les personnes des milieux plus aisés ; et plus le niveau de vie est élevé, plus l'adhésion à au moins une association augmente (*voir annexe, tableau B*).
- Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) en bas de la hiérarchie sociale ont une participation associative plus faible que les PCS mieux situées. Le niveau de revenu des ménages étant fortement corrélé

à la catégorie socioprofessionnelle, ce constat est évidemment cohérent avec le précédent (*voir annexe, tableau C*).

Si l'adhésion à au moins une association est liée à la position sociale, quel que soit le moment du cycle de vie, il n'en demeure pas moins que certains ouvriers (une catégorie fortement masculine) et certains employés (une catégorie fortement féminine) adhèrent à des associations. En référence aux recherches menées sur les conditions sociales de la construction de la sociabilité (Héran, 1988 ; Kaufmann, 1994), notre objectif est de saisir l'impact des ressources économiques, culturelles et sociales sur l'adhésion pour les catégories les moins enclines à s'engager. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que ces critères sont les seuls à déterminer les différences au sein de la catégorie ouvriers-employés. Les lieux d'activité (usine, chantier, bureau, domicile des employeurs...), les horaires de travail, le temps de transport pour se rendre à son lieu de travail, le temps de travail (temps partiel ou temps complet), le statut d'emploi, les qualifications et la référence ou non à des métiers sont autant de critères discriminants. Pour cette étude, cependant, nous avons privilégié les variables orientant les positions dans l'espace social global afin de saisir leur importance au sein même de la catégorie ouvriers-employés.

Nous cherchons par ailleurs à appréhender ce qui caractérise l'engagement associatif de cette catégorie par rapport à la catégorie sociale des cadres. Les cadres ont été choisis pour la comparaison, car leur catégorie s'oppose à celle des ouvriers-employés tant par ses ressources économiques que culturelles et sociales. Nous n'ignorons pas, là encore, l'hétérogénéité de la catégorie des cadres. Les types de postes occupés (technique, administratif ou commercial), les lieux d'activité, le niveau de responsabilité sont autant de critères distinctifs. Cependant, le but est ici, à partir d'une présentation des types d'adhésion et d'une approche critique des critères de l'Insee sur les motifs d'adhésion, de comparer les deux catégories afin de repérer les différences d'adhésion et de motifs d'engagement.

Les analyses se sont centrées sur deux périodes de la trajectoire de vie : d'une part, la période où l'activité professionnelle est centrale (30-49 ans) ; d'autre part, une période qui lui succède (55 à 74 ans), caractérisée par la fin de l'activité professionnelle et les premières années de la retraite⁽³⁾. Ces deux groupes d'âge, observés à la même date (2002), n'ont pas les mêmes histoires de vie (trajectoires différentes) et leur comparaison doit être faite avec précaution. Cependant, en les interrogeant l'un et l'autre, il est possible de saisir si les mêmes ressources influent sur l'engagement associatif.

(3) En France, 62,1 % des personnes âgées de 55 à 64 ans étaient sans emploi en 2005. Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

L'impact des contraintes économiques et culturelles sur l'adhésion des ouvriers et des employés

Au sein des ouvriers-employés, on retrouve les mêmes oppositions sociales que celles qui existent entre toutes les PCS. Les ressources économiques et culturelles sont en effet tendanciellement plus faibles chez les non-adhérents

que chez les adhérents. Pour les ouvriers et employés censés être en activité professionnelle au regard de leur âge, la situation présente ainsi que les perspectives d'emploi des non-adhérents sont plus incertaines.

L'impact des revenus sur l'adhésion

Les ouvriers et employés n'ayant pas adhéré à une association ont tendanciellement les plus bas revenus globaux annuels par ménage (*tableau 1*). Un tiers des ménages (33,4 %) dont la personne de référence, âgée de 30 à 49 ans, n'adhère à aucune association a des revenus annuels inférieurs à 120 000 francs (soit environ 18 300 euros) et 19,5 % des ménages des personnes adhérentes de la même classe d'âge sont dans les mêmes catégories de revenus. Le rapport s'inverse pour les revenus qui excèdent 180 000 francs (soit environ 27 400 euros).

Si l'absence d'adhésion est plus fréquente lorsque les ressources économiques sont plus faibles, elle l'est également lorsque la situation d'emploi est plus précaire (*tableau 2, en page suivante*).

Pour ce qui concerne la situation professionnelle, les non-adhérents ouvriers et employés sont plus fréquemment dans une situation d'instabilité que les adhérents de la même catégorie. Le tableau 2 montre que la proportion des personnes ayant un emploi à durée limitée ou poursuivant une formation

Tableau 1
Adhésion des ouvriers et employés âgés de 30-49 ans et de 55-74 ans selon le revenu global annuel du ménage (en %)

	Ouvriers et employés âgés de 30-49 ans en activité et n'adhérant pas	Ouvriers et employés âgés de 30-49 ans en activité et adhérent	Total ouvriers-employés âgés de 30-49 ans en activité	Ouvriers et employés âgés de 55-74 ans sans activité et n'adhérant pas	Ouvriers et employés âgés de 55-74 ans sans activité et adhérent	Total ouvriers-employés âgés de 55-74 ans sans activité
Moins de 60 000 francs	5,3	3,1	4,4	6,6	7	6,8
De 60 000 à moins de 120 000 francs	28,1	16,4	23,6	50,6	40,4	45,7
De 120 000 à moins de 180 000 francs	35,5	36,3	35,8	22,5	29	25,6
De 180 000 à moins de 240 000 francs	16	29,1	21	8	14,4	11,1
Plus de 240 000 francs	11,5	12,5	11,9	3,8	5,6	4,7
Refus de réponse	3,7	2,6	3,3	8,5	3,6	6,1
Total	100	100	100	100	100	100

Champ : ouvriers et employés de 30 à 49 ans et de 55 à 74 ans adhérent ou non à une ou plusieurs associations.

Source : enquête « Vie associative », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie, octobre 2002, Insee.

Tableau 2
Adhésion des ouvriers-employés en fonction du type de contrat de travail (en %)

	Formation, emploi à durée limitée	Emploi à durée illimitée	Total
Non-adhésion	15,8	84,2	100
Adhésion	10,6	89,4	100
Total	15,7	84,3	100

Champ : ouvriers et employés de 30 à 49 ans adhérant ou non à une ou plusieurs associations. Non-réponses exclues.

Lecture : 89,4 % des individus qui adhèrent à au moins une association ont un emploi à durée illimitée à temps partiel ou à temps plein.

Source : enquête « Vie associative », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie, octobre 2002, Insee.

est supérieure chez les non-adhérents ouvriers-employés. Cette précarité sur le marché de l'emploi apparaît également en ce qui concerne la projection dans l'avenir : 11,4 % des ouvriers et employés qui n'adhèrent pas disent qu'ils seront, dans les douze prochains mois, licenciés ou en fin de contrat à durée limitée, contre 6 % des adhérents des mêmes catégories sociales.

Ainsi, une situation présente instable, un avenir professionnel incertain et de faibles revenus annuels se combinent avec de moindres ressources culturelles et ne favorisent pas la participation à la vie associative. De même, selon l'âge et le genre, les individus ne s'investissent pas également dans les associations : les jeunes et les femmes apparaissent plus en retrait (chez les ouvriers-employés, la participation associative entre 55 à 74 ans présente néanmoins des similitudes entre hommes et femmes).

L'impact des ressources culturelles sur l'adhésion

Le niveau d'études atteint diffère aussi de façon forte entre les ouvriers et employés adhérents et ceux qui n'adhèrent pas, dans des proportions qui peuvent évoluer du simple au double (*tableau 3, en page suivante*).

Parmi les ouvriers-employés de 30-49 ans, 33,6 % des non-adhérents ont atteint au maximum un niveau de premier cycle d'enseignement général. Cette proportion diminue de moitié (16,5 %) pour les adhérents à au moins une association. Inversement, la proportion des diplômés supérieure ou égale au niveau III (bac + 2 et plus) est plus forte pour les adhérents (16,1 %) que les non-adhérents (9,3 %).

Si la génération des personnes de 55 à 74 ans a été globalement moins scolarisée, il n'en demeure pas moins que la proportion des adhérents ayant un niveau supérieur ou égal au second cycle de l'enseignement général ou à l'enseignement technique court est encore deux fois supérieure à celle des non-adhérents.

Le tableau 3 renseigne également sur l'impact de la scolarisation sur l'engagement associatif. Les deux catégories d'âge n'ont pas eu la même

durée de scolarité. Tendanciellement, plus celle-ci est longue, plus l'adhésion associative augmente. De fait, l'allongement de la scolarité depuis quarante ans a conduit les personnes à élargir leur sphère relationnelle. Par l'école, ils ont eu une socialisation plus complexe, plus diversifiée. Cette pluralité des lieux de rencontres a pu être propice à la participation associative.

Ces résultats montrent que la précarité économique et le faible niveau scolaire limitent l'adhésion à des associations. Ils contribuent à une insécurité sociale (Castel, 2003) qui tend à favoriser les attitudes de repli sur la sphère privée. D'autres pratiques sociales sont révélatrices de ce repli, et pas seulement la non-participation à la vie associative.

La fermeture sur l'extérieur des milieux populaires ayant de faibles ressources

Pour explorer la participation à l'espace public des ouvriers-employés, deux types d'activités sociales peuvent être considérés : d'une part, des activités non obligatoires et fondées sur la distraction, dont l'une ne nécessite pas de relation avec autrui (aller au cinéma) et l'autre impose une relation minimale vis-à-vis d'autrui (assister en tant que spectateur à une manifestation sportive⁽⁴⁾) ; d'autre part, une activité censée être un devoir (civique), aller voter. En raison de leur caractère de proximité, la participation électorale a concerné plus précisément les élections municipales.

(4) Dans le questionnaire établi par l'Insee, cette question sur la fréquentation des manifestations sportives est un item d'une question formulée ainsi : « Combien de fois en moyenne êtes-vous allé au cours des douze derniers mois : au cinéma ; au théâtre ou au concert ; dans un musée, une exposition ou visiter un monument historique ; assister à une manifestation sportive ? »

Tableau 3
Niveau d'études atteint des ouvriers et employés âgés de 30-49 ans et de 55-74 ans selon leur adhésion ou non à des associations (en %)

Niveau d'études atteint	Ouvriers et employés âgés de 30-49 ans en activité et n'adhérant pas	Ouvriers et employés âgés de 30-49 ans en activité et adhérent	Total ouvriers-employés âgés de 30-49 ans en activité	Ouvriers et employés âgés de 55-74 ans sans activité et n'adhérant pas	Ouvriers et employés âgés de 55-74 ans sans activité et adhérent	Total ouvriers-employés âgés de 55-74 ans sans activité
Niveau VI	11,7	5,2	9,2	69,5	48,9	59,6
Niveau V	21,9	11,3	17,9	11,7	11,8	11,8
Niveau IV	57,1	67,3	61	17,6	34,6	25,8
Niveau III	9,3	16,1	11,9	1,2	4,7	2,8
Total	100	100	100	100	100	100

Légende : niveau VI, fin de scolarité obligatoire (non diplômé) ; niveau V, niveau BEP-CAP ; niveau IV, niveau baccalauréat ; niveau III, niveau bac + 2 ou plus.

Champ : ouvriers et employés de 30 à 49 ans et de 55 à 74 ans adhérent ou non à une ou plusieurs associations.

Source : enquête « Vie associative », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie, octobre 2002, Insee.

Il en ressort que les non-adhérents ouvriers et employés limitent leurs sorties. Ils vont moins au cinéma que les autres : 59,2 % des non-adhérents âgés de 30-49 ans, contre 41,1 % des adhérents de la même classe d'âge, ne sont jamais allés au cinéma au cours de l'année. L'écart est encore facilement identifiable pour les personnes âgées de 55 à 74 ans : 84,7 % des non-adhérents, contre 72,7 % des adhérents de cette classe d'âge, ne sont jamais allés au cinéma au cours de l'année. La raison n'est pas seulement économique. Les non-adhérents assistent également moins fréquemment à des manifestations sportives : 72,9 % des non-adhérents âgés de 30 à 49 ans n'y assistent pas, contre 54,4 % des adhérents du même groupe d'âge. Cette différence n'est toutefois pas visible entre les adhérents et les non-adhérents des catégories âgées de 55 à 74 ans. Elle l'est seulement entre ceux qui adhèrent à au moins deux associations et les autres (*voir le tableau 4*). La moindre participation des non-adhérents à la vie sociale est également repérable lors des élections (*tableau 4*). Le fait ou non de voter à une élection municipale, consultation de proximité, donne à voir la relation qu'entretiennent les individus avec les acteurs de la vie politique locale. Les ouvriers et employés qui n'adhèrent pas aux associations ont moins participé aux élections municipales de 2001 que ceux qui adhèrent

Tableau 4
Participations aux manifestations sportives et aux élections municipales

	Manifestations sportives			Elections municipales
	N'assiste jamais (%)	Assiste au moins une fois par an (%)	Total (%)	N'a pas voté (%)
Ouvriers et employés âgés de 30-49 ans en activité				
N'adhérant pas	72,9	27,1	100	24,1
Adhérent à une association	54,4	45,6	100	12,0
Adhérent à deux associations ou plus	56,9	43,1	100	
Total	66,1	33,9	100	19,5
Ouvriers et employés âgés de 55-74 ans sans activité				
N'adhérant pas	86,8	13,2	100	15,5
Adhérent à une association	87,0	13,0	100	6,7
Adhérent à deux associations ou plus	74,8	25,2	100	
Total	84,5	15,5	100	11,3

Champ et source : *idem* tableau 3.

Lecture : 24,1 % des non-adhérents âgés de 30-49 ans ayant répondu à la question et en mesure de voter n'ont pas participé

(approximativement deux fois plus d'abstention). Cette plus faible participation confirme leur fermeture sur la sphère privée. Cela ne signifie pas pour autant que ces non-adhérents n'ont pas de relations sociales extérieures à la famille. Elles se situent plus souvent dans la proximité : comme cela a déjà été montré, les ouvriers et employés tendent à développer plus fréquemment des relations avec les proches (voisins, famille) que les catégories supérieures. Cependant, au sein du monde des ouvriers et employés, une moindre ouverture sur l'extérieur (au travers de la participation associative) va de pair, si l'on s'en tient aux données du tableau 5 (*en page suivante*), avec un nombre moins grand de relations avec les proches.

Dans la mesure où les données qui précèdent ne s'appuient que sur les ouvriers-employés, elles tendent à confirmer le fait que l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle n'explique pas à elle seule la sociabilité (Forsé, 1993). Au sein d'un même groupe social, on relève un degré de sociabilité qui diffère selon les individus et devrait plus souvent nous conduire à nuancer les seuls constats reposant sur des oppositions de PCS. Dans chaque catégorie sociale, c'est la combinaison d'un certain nombre de facteurs qui favorise l'ouverture sur l'extérieur à la sphère privée, ainsi que la possibilité d'être en relation avec les proches. Parmi ces facteurs, la situation économique et la situation professionnelle, qui n'est pas sans rapport avec les ressources culturelles, orientent les individus à manifester une aspiration à être plus ou moins « dans le monde ». Adhérer à une association est alors un bon révélateur de l'ouverture à autrui, mais cette démarche présuppose que les conditions objectives d'existence permettent de se sentir en sécurité économique et sociale.

Des choix et des motifs d'adhésion distincts aux deux pôles des catégories socioprofessionnelles

Nous venons de rappeler que les ouvriers-employés étaient l'une des catégories sociales les moins enclines à participer à la vie associative. Au demeurant, certains d'entre eux sont impliqués dans le tissu associatif (ils adhèrent, parfois participent activement, effectuent du bénévolat) et, nous venons de le montrer, leurs pratiques sociales les distinguent de ceux qui n'adhèrent pas. Pour mieux connaître ces ouvriers-employés qui participent à la vie associative, nous allons à présent étudier la nature des associations auxquelles ils adhèrent, puis, dans un second temps, les motifs de leur adhésion. Ces motifs permettront d'apprécier la motivation qui sous-tend leur participation associative. Par souci de comparaison, nous regarderons comment leurs adhésions diffèrent de celles qui émanent des cadres, catégorie sociale qui, du point de vue de l'espace social, est éloignée de la leur.

Nous avons aussi montré plus haut que les logiques de l'adhésion (influence de certaines variables sur la pratique associative) ne semblent guère différentes aux deux moments clés du cycle de vie : période de pleine activité pour les 30-49 ans et période de retrait de l'activité pour les 55-74 ans.

Tableau 5
Absence de rencontre des amis et des voisins au cours de l'année (en %)

	N'a vu aucun ami	N'a vu aucun voisin
Ouvriers et employés âgés de 30-49 ans en activité		
N'adhérant pas	9,6	39,1
Adhérant à au moins une association	5,3	31,9
Total	8,0	36,3
Ouvriers et employés âgés de 55-74 ans sans activité		
N'adhérant pas	18,5	28,6
Adhérant à au moins une association	5,5	17,0
Total	12,2	23,0

Source et champ: *idem* tableau 3.

Lecture: 39,1 % des non-adhérents âgés de 30-49 ans ayant répondu à la question n'ont pas rencontré de voisin au cours de l'année.

Cependant, on sait que la pratique associative se renforce au passage à la retraite. Il est donc intéressant d'étudier les motifs de l'adhésion en fonction de l'âge au sein des ouvriers-employés et de les comparer avec ceux des cadres aux mêmes âges. Nous pourrions alors apprécier l'influence de la position dans le cycle de vie (être à l'âge de l'activité ou ne plus y être), au regard de la PCS, vis-à-vis de la pratique associative.

Les types d'associations

Les ouvriers-employés qui adhèrent à au moins une association ont un profil sociologique les distinguant de leurs homologues qui n'adhèrent pas, mais sont-ils différents d'une autre catégorie sociale située à la même étape du cycle de vie?

L'analyse qui suit, effectuée en comparant les ouvriers-employés de 30-49 ans aux cadres du même âge, montre des préférences associatives qui incombent aux positions sociales (*voir le graphique 1 en page suivante*). En effet, la proportion d'adhésions est deux fois plus importante chez les cadres à destination des associations culturelles (influence du capital culturel) et plus forte également vis-à-vis des associations humanitaires (signe d'une forme d'ouverture aux autres). *A contrario*, les cadres sont deux fois moins attirés par les associations syndicales que les actifs ouvriers-employés du même âge; ils sont aussi moins impliqués dans les groupements religieux. Une différence majeure entre les deux catégories sociales concerne les associations d'anciens élèves (classées ici dans les « autres types d'associations »), communautés caractéristiques des personnes les mieux dotées en capital scolaire et cherchant à entretenir des réseaux sociaux de camaraderie et de solidarité professionnelle. Ces associations regroupent 12 % des adhésions de cadres, contre seulement 0,3 % de celles des ouvriers-employés.

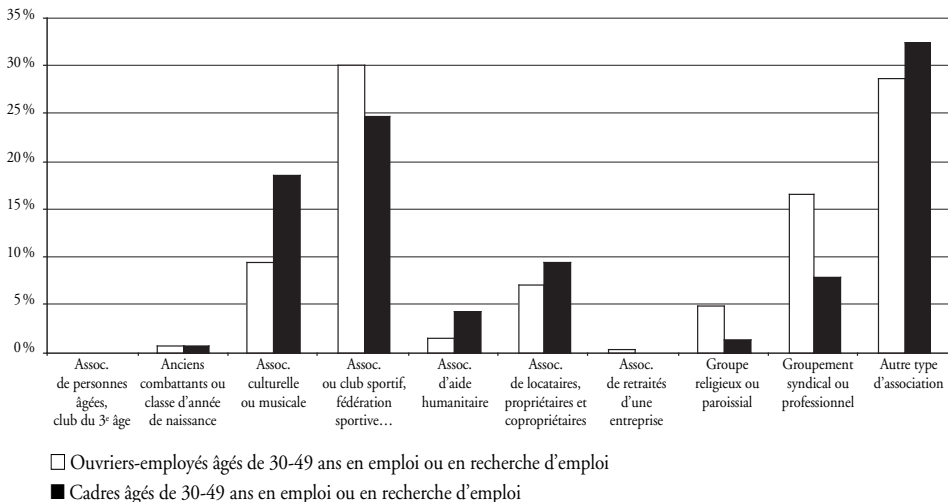
(5) En fait, au sein du groupe d'âge, les cadres sont en moyenne plus vieux que les ouvriers-employés, car ils sortent du marché du travail à un âge plus élevé.

(6) On notera d'ailleurs que, chez les 30-49 ans, la proportion d'ouvriers-employés dans les associations sportives est supérieure à celle des cadres.

On observe des différences encore plus marquées entre les anciens ouvriers-employés de 55-74 ans et les anciens cadres du même âge⁽⁵⁾. Chez les anciens ouvriers-employés, une partie importante des relations de sociabilité en dehors de la sphère privée passe par les associations du troisième âge et par les associations d'anciens combattants. Au total, plus d'une adhésion sur trois concerne ces structures, soit une proportion 3,5 fois supérieure à celle des anciens cadres. Les anciens ouvriers-employés sont également davantage présents dans les associations à orientation religieuse (4,9 %) que les anciens cadres (1,5 %).

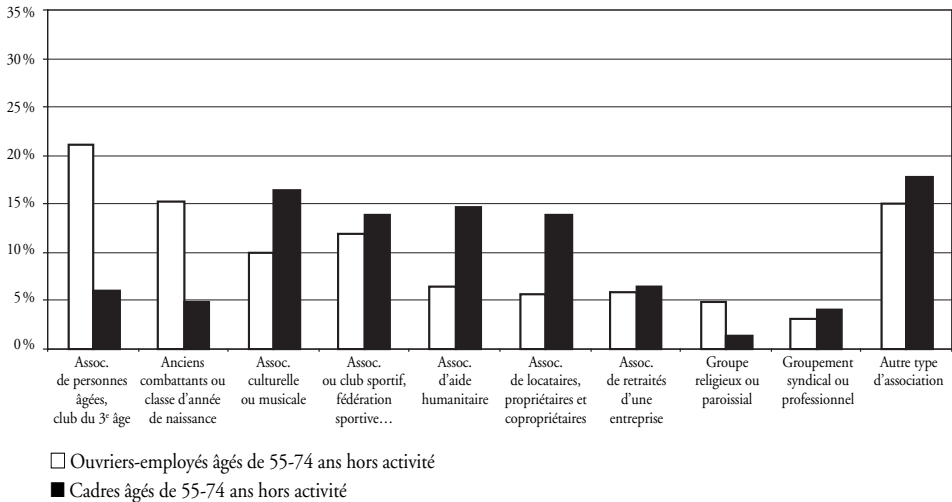
Les anciens ouvriers-employés sont en revanche moins représentés dans les associations culturelles et sportives⁽⁶⁾, mais les écarts entre les deux groupes sont plus ténus. Dans les associations humanitaires et dans les associations de locataires, propriétaires et copropriétaires, les différences sont plus marquées : la proportion d'anciens ouvriers-employés est deux fois inférieure à celle des anciens cadres (*voir le graphique 2, en page suivante*). Autres différences : entre 55 et 74 ans, les anciens cadres sont encore 4 % à appartenir à une association d'anciens élèves (0,3 % chez les anciens ouvriers-employés, même proportion que pour les 30-49 ans du même groupe), preuve que certains liens noués durant la jeunesse perdurent la vie entière. Ils sont également près de 7 % à appartenir à une association de protection de la nature (1,6 % chez les anciens ouvriers-employés).

Graphique 1
Nature des adhésions,
ouvriers-employés de 30-49 ans et cadres de 30-49 ans



Champ et source : *idem* tableau 3.

Graphique 2 Nature des adhésions, ouvriers-employés de 55-74 ans et cadres de 55-74 ans



Champ et source: *idem* tableau 3.

Une méthode pour étudier les motifs d'adhésion

Les grandes raisons qui encouragent les individus à adhérer à une association sont moins nombreuses que les types d'associations. L'Insee a proposé trois grandes catégories résumées par les termes : « pratique d'une activité », « convivialité » et « défense de droits ou d'intérêts » (Febvre et Müller, 2004, p. 40-41). Une des limites de cette typologie est qu'elle ne renseigne pas sur les destinataires de l'action : est-elle dirigée vers les autres ou bien vers soi ou vers un groupe de proches ? En outre, si l'on a vu que les individus ayant une pratique associative étaient moins repliés sur leur sphère domestique que ceux qui n'adhéraient pas, on admettra que les objectifs à atteindre d'un club du troisième âge, d'une association humanitaire ou d'une association de copropriétaires ne sont pas les mêmes. Dans tous les cas, la vie associative permet de partager une expérience sociale, mais n'est pas nécessairement la finalité.

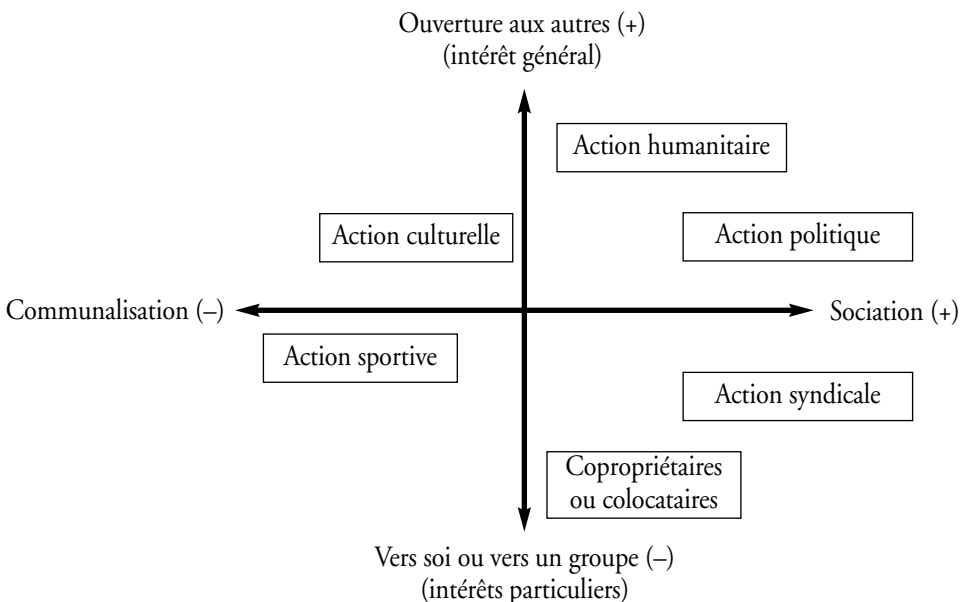
Le concept wébérien de sociation permet de rendre compte des relations sociales qui se jouent dans certaines associations ayant une finalité bien établie, un objectif rationnel à atteindre. Ces relations s'expriment dans des associations où il existe une volonté d'agir sur l'environnement social, proche ou lointain. Ce concept de sociation s'oppose à la communalisation, où les activités sont déterminées de façon affectuelle, c'est-à-dire en privilégiant les relations de proximité, la confiance et la coutume (Weber, 1921). Dans

ces associations, on effectue des activités pour d'abord partager le plaisir d'être ensemble; c'est la conscience communautaire qui domine.

Contrairement aux classements des associations par l'Insee (Febvre et Müller, 2004), notre méthode n'a pas cherché à classer des associations (et leurs adhérents) en grandes catégories d'associations. Elle se limite à l'analyse des seuls motifs de l'adhésion que les individus ont exprimés au moment de l'enquête. Elle permet alors de dégager différentes formes d'engagement dans la vie associative, sans dépendre totalement de la construction des catégories inhérentes à la technique du questionnaire. Dans l'enquête Insee, les personnes interrogées ont en effet indiqué les raisons pour lesquelles elles avaient adhéré à chaque association, parmi neuf réponses possibles (voir la liste dans le tableau 6). Des analyses statistiques multidimensionnelles ont alors permis de considérer la diversité des réponses⁽⁷⁾. Les analyses réalisées sur plusieurs populations d'adhérents et sur d'autres ensembles de questions ont mis systématiquement en évidence deux axes (voir le graphique 3): le premier (axe des abscisses) oppose les notions de sociation et de communalisation présentées ci-dessus; le deuxième (axe des ordonnées) rend compte du degré d'ouverture aux autres en tenant compte du destinataire de l'action. Ces deux axes correspondent aux indices que nous avons créés à partir des réponses (oui ou non) aux neuf raisons d'adhérer⁽⁸⁾.

(7) Nous avons réalisé plusieurs analyses factorielles des correspondances multiples (ACM) en prenant comme variables actives les neuf raisons d'adhérer, mais aussi d'autres ensembles de variables.
(8) Ces indices sont des combinaisons linéaires des neuf variables basées sur les raisons d'adhérer (oui = 1; non = 0). Ils ont de très fortes corrélations avec les deux facteurs principaux mis en évidence dans les différentes ACM réalisées.

Graphique 3 Un modèle d'interprétation des formes de participation associative avec quelques exemples d'actions repérables



L'axe des abscisses est le plus à même de rendre compte de la variabilité des comportements, statistiquement parlant. Sur cet axe, l'indice de socio-dépendance (ISD) ou de « communalisation-sociation » permet de considérer le cadre social dans lequel s'inscrit l'action. Si l'indice est positif, il signale que ses retombées auront des conséquences pouvant aller au-delà des bénéfiques que ses promoteurs peuvent en tirer individuellement. Pour ces situations, l'action a besoin de s'inscrire dans les institutions de la société pour prendre sa signification (registre de la sociation). Au contraire, si l'indice est négatif, il signifie que l'action bénéficie seulement à ceux qui en sont les protagonistes, qu'elle reste dans un cercle social plus étroit. Dans ce cas, il n'y a pas de projet au sein de l'association visant à modifier l'organisation sociale (registre de la communalisation).

Sur l'axe des ordonnées, l'indice de motivation collective (IMC) permet de distinguer des raisons d'adhérer orientées « vers soi » (ou pour le groupe des semblables) ou « vers autrui » (c'est-à-dire pour un large collectif ou pour l'intérêt général). Si l'indice est positif, l'action est ouverte vers les autres et les valeurs qui l'animent sont de portée universelle. À l'inverse, un indice négatif signifie que l'association œuvre principalement pour les intérêts ou les goûts de ses propres membres. Ainsi, chaque adhérent souhaite d'abord tirer le bénéfice de son adhésion, sans tenir compte des conséquences pour autrui.

Les deux indices structurent un espace graphique qui permet de proposer une interprétation sociologique des motifs d'adhésion. Adhérer renvoie à une posture, autrement dit soit à un engagement déterminé, à un objectif à atteindre qui place les individus du côté de la sociation, soit à une participation centrée sur la vie d'un groupe et privilégiant la proximité sociale ou spatiale, c'est la communalisation. C'est ce que montre parfaitement le premier axe.

La motivation à adhérer relève aussi d'orientations différentes : on peut adhérer en pensant à son intérêt personnel ou à celui de ses proches. *A contrario*, on peut le faire en ayant le souci de diriger son action vers les autres, pour les faire bénéficier d'une action bénéfique par exemple. Aux intérêts personnels ou catégoriels peut donc être opposé un intérêt général dirigé vers un autrui généralisé. C'est ce que relève le deuxième axe.

Positions sociales, âge et motifs d'adhésion

Étudiées seules, les raisons justifiant les adhésions des ouvriers-employés de 30-49 ans n'ont qu'un intérêt limité. Pour prolonger la discussion sur les caractéristiques de la participation associative en fonction des positions sociales, nous allons comme précédemment comparer les raisons évoquées par les ouvriers-employés et les cadres et considérer leur variation en fonction de la position dans le cycle de vie et donc aussi du rapport au travail (être en activité âgé de 30-49 ans ou en être dégage – ou presque – âgé de 55-74 ans).

Le tableau 6 permet de relever des constats déjà connus et généralement affectés aux conditions de vie à la retraite (bien qu'il ne s'agisse pas ici de

données longitudinales). Chez les plus âgés, dans les deux catégories sociales (ouvriers-employés et cadres), la recherche d'activités pour s'épanouir, pour se distraire, pour rencontrer d'autres personnes est plus forte que chez les plus jeunes. Mais pour d'autres motifs d'adhésion, les proportions n'évoluent pas de la même manière. En effet, on constate que les ouvriers-employés mentionnent davantage les raisons *f*, *g*, *h* et *i* que les cadres quand ils sont en activité (âgés de 30-49 ans), alors que la situation est inversée pour leurs aînés: ce sont les cadres à la retraite qui vont davantage citer ces quatre motifs que les anciens ouvriers-employés de 55-74 ans. Ces derniers vont en fait privilégier, à la retraite, les activités récréatives et conviviales que peuvent proposer certaines associations (raisons *a* et *c*). La répartition des effectifs dans la configuration spatiale présentée plus haut (*graphique 3*) appuie les observations qui viennent d'être formulées. Nous en présentons deux exemples significatifs. Pour le premier, nous prendrons la raison d'adhérer la plus souvent citée par les deux catégories sociales: « adhésion pour rencontrer des personnes

Tableau 6
Raisons de l'adhésion selon les positions sociales et l'âge (en %)

Raisons de l'adhésion	Ouvriers-employés de 30-49 ans	Ouvriers-employés de 55-74 ans	Cadres de 30-49 ans	Cadres de 55-74 ans
a) Pour s'épanouir	44 %	56 %	34 %	39 %
b) Pour pratiquer une activité culturelle ou artistique	12 %	12 %	15 %	20 %
c) Pour rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations ou goûts, pour se faire des amis	60 %	69 %	45 %	57 %
d) Pour avoir accès à des renseignements ou à des services	27 %	20 %	31 %	23 %
e) Pour pratiquer un sport	33 %	14 %	22 %	12 %
f) Pour faire respecter vos droits et ceux des autres	35 %	29 %	29 %	35 %
g) Pour défendre une cause	33 %	24 %	32 %	38 %
h) Pour aider, défendre les intérêts de vos enfants ou d'autres membres de votre entourage	27 %	6 %	22 %	11 %
i) Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	42 %	31 %	33 %	42 %

Champ: ouvriers-employés et cadres de 30 à 49 ans et de 55 à 74 ans adhérant à une ou plusieurs associations.

Lecture: 44 % des ouvriers et employés âgés de 30 à 49 ans ont déclaré avoir adhéré à l'association décrite afin de « s'épanouir ».

Les totaux en colonne dépassent 100 %, car la majorité des personnes interrogées ont cité plusieurs raisons.

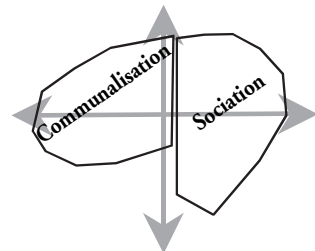
Source: enquête « Vie associative », partie variable de l'EPCVM, octobre 2002, Insee.

ayant les mêmes préoccupations ou goûts ». Pour cette raison (repérée *c* dans le tableau 6), la configuration spatiale est relativement proche durant l'activité entre ouvriers-employés et cadres. La majorité des effectifs se situe dans la partie gauche du graphique, dans le registre de la communalisation. Cependant, 28 % des ouvriers-employés et 32 % des cadres participent à la vie associative pour cette raison dans une logique de sociation (partie droite du graphique). Mais, à la retraite, la moitié des ouvriers-employés libèrent la partie droite de l'espace graphique pour revenir vers la communalisation : on ne compte plus que 14 % des ouvriers-employés âgés de 55 à 74 ans à droite de l'axe Y, contre 30 % pour les cadres âgés, qui, eux, se maintiennent dans le registre de la sociation dans des proportions quasi constantes, à 30-49 ans et à 55-74 ans (tableau 7).

Le deuxième exemple porte sur la raison d'adhérer : « être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres » (raison d'adhérer *i* du tableau 6). Tout en se concentrant cette fois dans la partie supérieure du modèle défini au graphique 3 (l'indice de motivation collective est positif, car l'action est par définition orientée vers autrui), on constate que les cadres âgés sont mieux représentés que les ouvriers-employés du même groupe d'âge à droite de l'axe des ordonnées : 36 % des ouvriers-employés, contre 51 % des cadres, adhèrent à une association pour être utiles aux autres, en se situant dans le registre de la sociation. La situation est moins différenciée à 30-49 ans et se révèle numériquement en faveur des ouvriers-employés, puisque 56 % se situent à droite de l'axe Y, contre 51 % pour les cadres de 30-49 ans (tableau 8).

Tableau 7
Répartition des effectifs d'ouvriers-employés et de cadres en fonction de l'âge pour la raison d'adhérer *c*: adhésion pour rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts (en %)

	Communalisation (partie gauche du graphique 3)	Sociation (partie droite du graphique 3)
O-E 30-49 ans	72 %	28 %
O-E 55-74 ans	86 %	14 %
Cadres 30-49 ans	68 %	32 %
Cadres 55-74 ans	70 %	30 %

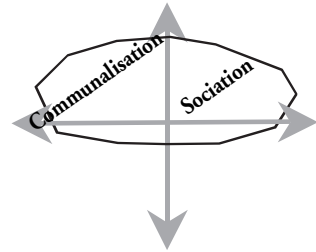


Champ et source : *idem* tableau 6.

Lecture : en 2002, chez les ouvriers-employés (O-E) de 30 à 49 ans, 72 % adhéraient à une association « afin de rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts » en se situant dans le registre de la communalisation (partie située à gauche du graphique) et le complément à 100 (28 %) adhéraient à une association « afin de rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts » en se situant dans le registre de la sociation (partie située à droite du graphique). Le graphique à droite du tableau montre où se distribuent les effectifs dans notre modèle (cf. graphique 3).

Tableau 8
Répartition des effectifs d'ouvriers-employés et de cadres
en fonction de l'âge pour la raison d'adhérer *i*: être utile aux autres (en %)

	Communalisation (partie gauche du graphique 3)	Sociation (partie droite du graphique 3)
O-E 30-49 ans	44 %	56 %
O-E 55-74 ans	64 %	36 %
Cadres 30-49 ans	49 %	51 %
Cadres 55-74 ans	49 %	51 %



Champ et source : *idem* tableau 6.

Lecture : en 2002, chez les ouvriers-employés (O-E) de 30 à 49 ans, 56 % adhéraient à une association « afin d'être utiles » en se situant dans le registre de la sociation (partie droite du graphique) et le complément à 100 (44 %) adhéraient à une association « afin d'être utiles » en se situant dans le registre de la communalisation (partie située à gauche du graphique). Le graphique à droite du tableau montre où se distribuent les effectifs dans notre modèle (cf. graphique 3).

On voit par conséquent un constat similaire pour les raisons *c* et *i*. Retirés de l'activité professionnelle, les anciens cadres semblent davantage investis dans des actions susceptibles d'avoir un impact sociétal (sociation). Le graphique montre en outre qu'une partie plus importante d'ouvriers-employés âgés que de cadres âgés considèrent « être utiles » en se situant du côté des actions de proximité (à gauche de l'axe Y), ce qui peut être effectivement une autre façon de concevoir des actions citoyennes.

L'adhésion aux associations, étudiée par grandes familles ou bien étudiée en tenant compte des motivations de l'adhésion exprimées par les intéressés eux-mêmes, n'est donc pas identique entre les ouvriers-employés et les cadres (mais avec une intensité variable selon les raisons étudiées). Bien que les données de l'enquête n'autorisent pas un raisonnement générationnel, on peut retenir deux résultats intéressants à partir de cette analyse.

- Entre 30 et 49 ans, les associations auxquelles adhèrent les ouvriers-employés ne sont pas les mêmes que celles choisies par les cadres, mais les logiques de l'adhésion mises en évidence par l'analyse factorielle ne s'opposent pas radicalement : les individus recherchent approximativement les mêmes « choses », donnent le même sens à leur adhésion, même si ce ne sont pas les mêmes associations qu'ils choisissent.
- Entre 55 et 74 ans, les types d'associations sollicitées diffèrent davantage et les postures des adhérents ouvriers-employés et des cadres se singularisent : une partie des ouvriers-employés justifient alors leur adhésion par la recherche d'une proximité relationnelle qui permettra de maintenir des activités et des relations amicales, alors que les cadres âgés semblent moins à la recherche du lien social comme finalité. Ils maintiennent, voire renforcent, un engagement dans des associations que l'on pourrait

qualifier de « militantes », au sens où le projet de l'organisation l'emporte sur la convivialité. L'ouverture aux autres se fait par conséquent davantage en tentant de s'opposer à des situations ou à des idées ou encore en assurant la promotion de valeurs universelles. Les différences plus marquées aux âges avancés pourraient être révélatrices de l'effet cumulatif du temps sur les pratiques sociales de chaque groupe social.

Conclusion

Quarante-cinq pour cent des personnes de plus de 14 ans vivant en France adhéraient à une association en 2002. Cette proportion masque des participations inégales entre sous-populations. Ainsi, on savait déjà que les sexagénaires s'investissent davantage que les jeunes, les plus instruits davantage que les peu diplômés, les hommes plus que les femmes... Mais en considérant les ouvriers et les employés, qui s'avèrent être les groupes sociaux les moins engagés dans le monde associatif, on constate que, parmi eux, les mieux dotés en capitaux culturels, sociaux ou économiques adhèrent davantage, qu'ils sont les plus enclins à effectuer des activités en dehors de la sphère familiale et qu'ils participent plus à la vie politique locale. Si les motifs d'adhésion sont assez proches de ceux des cadres, l'âge accentue les écarts. Les différences révèlent des attentes sociales distinctes. Si les ouvriers-employés justifient leur adhésion par la recherche d'une proximité relationnelle, les cadres âgés semblent moins avoir cette aspiration. Ils recherchent plus souvent que les ouvriers-employés des formes d'engagement susceptibles de produire une action sur la société. Il est possible de surcroît que les employés-ouvriers et les cadres âgés s'opposent davantage parce qu'ils constituent des générations culturellement plus éloignées que les générations plus récentes. ●

Annexe

Tableau A
Répartition par sexe et âge de la population n'adhérant pas à des associations (en %)

	Femmes	Hommes	Total
25-29 ans	50,8	49,2	100
30-39 ans	54	46	100
40-49 ans	55,8	44,2	100
50-59 ans	52,5	47,5	100
60-69 ans	60,4	39,6	100
70 et plus	67,9	32,1	100
Ensemble	56,4	43,6	100

Source: enquête « Vie associative », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie, octobre 2002, Insee.

Tableau B
Adhésion à une association selon le revenu global annuel net du ménage (en %)

	Aucune	Au moins une	Total
Moins de 60 000 francs	63,2	36,8	100
De 60 000 à moins de 120 000 francs	60,3	39,7	100
De 120 000 à moins de 180 000 francs	52,9	47,1	100
De 180 000 à moins de 240 000 francs	45,4	54,6	100
240 000 francs et plus	39,1	60,9	100
Refus de réponse ou ne sait pas	59,1	40,9	100
Ensemble	52,9	47,1	100

Source: *idem*.

Tableau C
Adhésion à une association selon la PCS (%)

	Aucune	Au moins une	Total
Agriculteurs	45,7	54,3	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales	52	48	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	38,6	61,4	100
Professions intermédiaires	43,3	56,7	100
Employés	59,5	40,5	100
Ouvriers	64,6	35,4	100
Ensemble	53,6	46,4	100

Champ: PCS et anciennes PCS des retraités. Sont exclus les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les élèves et étudiants, les personnes diverses sans activité professionnelle.

Source: *idem*.

Références bibliographiques

Barthélemy M., 2000, *Associations : un nouvel âge de la participation?* Paris, Presse de Sciences Po.

Castel R., 2003, *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé*, Paris, Seuil.

Decool J.-P., 2005, *Des associations en général... Vers une éthique sociétale*, rapport au Premier ministre, mission parlementaire auprès de Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, mai, 110 p.

Febvre M., Müller L., 2003, « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première*, n° 920, septembre.

Febvre M., Müller L., 2004, « Vie associative et bénévolat en 2002 », Insee, *Série des documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales*, n° F0402, février, 122 p.

Forsé M., 1993, « La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolution », *Année sociologique*, n° 43, p. 189-211.

Hatchuel G., Loisel J.-P., 1998, « L'adhésion aux associations reste à un niveau élevé ; plus de seniors, moins de militants », Credoc, *Consommation et Modes de vie*, n° 123, janvier 1998.

Héran F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », Insee, *Economie et Statistique*, n° 216, p. 3-22.

Ion J., 1997, *La fin des militants*, Paris, Editions de l'Atelier, 128 p.

Kaufmann J.-C., 1994, « La vie hors couple », *Revue française de sociologie*, n° XXXV-4, octobre-décembre.

Loisel J.-P., 1999, « Les Français et la vie associative », Credoc, *Collection des rapports*, n° 201.

Michaudon H., 2002, « L'engagement associatif après 60 ans », Insee, *Insee Première*, n° 737, septembre.

Prouteau L., Wolff F.-C., 2005, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Economie et Statistique*, n° 372, 38 p.

Weber M., 1921, *Economie et société*, tome 1 : *Les catégories de la sociologie*, Paris, Presses Pocket, 1995, 410 p.